

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 JUIN 2012

Présents : MM. MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, MAILLET, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Yves TOURAINE	à	Marie-Lyse GASTON
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120627-30-AGP

AIRE DE GRAND PASSAGE : DESSERTE ELECTRIQUE

M. MINJUZAN indique que pour l'accueil des gens du voyage et afin de réduire les coûts de fonctionnement, il avait été prévu d'assurer la desserte en énergie électrique de l'aire de grand passage de Précilhon par le biais d'un tarif bleu pour un nombre limité de caravanes et d'un tarif jaune pour les groupes plus importants.

A l'usage, il s'avère que les caravanes sont désormais dotées d'équipements électriques qui nécessitent des puissances élevées et font que le tarif bleu n'est pas adapté. De plus, nous sommes confrontés à de nombreuses coupures qui se traduisent par des interventions de nos services avec des coûts d'astreinte.

In fine, le bilan s'avère négatif et il est donc proposé de souscrire auprès d'ERDF un contrat « tarif jaune » définitif.

Par ailleurs, pour améliorer le fonctionnement et éviter les défaillances électriques, il est envisagé d'installer une 4^{ème} borne de desserte afin de mieux répartir le raccordement des caravanes. L'installation serait réalisée en régie par nos services.

Le coût de l'opération sera inférieur à 4 000 € TTC. Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Général, Section Investissement.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à souscrire auprès d'ERDF un contrat « Tarif jaune » pour l'alimentation de l'aire de grand passage
- **AUTORISE** Monsieur le Président à réaliser l'installation d'une 4^{ème} borne
- **VOTE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 27 juin 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT